

N° 2026.09

Objet : Classe de neige – Elémentaire Joseph Daumain

Date de Convocation Le dix mars deux mille vingt-six à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Le 19 février 2026

Etaient présents :

Mme Guylène BIGOT, M. Laurent RICHARD, Mme Katia CHAUVET, Mme Bénédicte BEYENS, M. Philippe BEAUVAIS M. Daniel BATARD M. Gilles BACHELET Mme Pascale AUDEBRAND, Mme Eliane FAVRON, Mme Aurélie SCHEMEL, Éric HENNEGUELLE, Mme Françoise MORISSE, Mme Martine DELIGEON.

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 13

Absents excusés : Mme Sophie RANDUINEAU, Mme Fabienne TURBERT, Mme Jacqueline DUPRAT, Mme Sophie FOURNIAU

Représentés : 00

Secrétaire de séance : Mme Guylène BIGOT

Votants : 13

Monsieur RICHARD, Président, informe le Conseil d'Administration que quatre classes de CM de l'école élémentaire Joseph Daumain sont partis du 02 au 06 février 2026.

Le coût (360€ par enfant.) est fixé grâce aux différentes aides et à la coopérative scolaire.

-4 familles ont sollicité le CCAS pour une aide sur la classe de neige.

L'application du barème établi par le CCAS avec l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 des familles, correspond à une aide totale de 720 euros.

Il est précisé qu'un minimum de 20 % du prix du séjour par enfant restera à la charge de la famille.

La subvention sera versée directement en faveur de l'école élémentaire Joseph Daumain.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'autoriser** le versement de la subvention de 720 € sur le compte de l'USEP de l'école élémentaire Joseph Daumain pour la classe de neige 2026.
- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État.

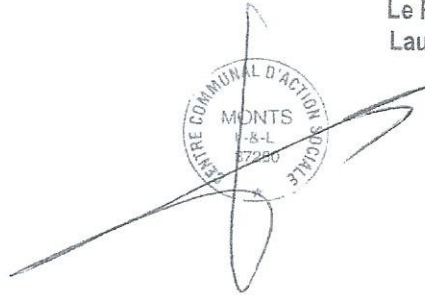
Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le 16/03/2026 S²LO
ID : 037-263701633-20260310-202609-DE

La secrétaire de séance,
Gylène BIGOT



Pour extrait conforme,

Le Président,
Laurent RICHARD



Official stamp of the Commune of Monts, featuring the text: "MAIRIE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE", "MONTS", "F-8-L", and "72250". A handwritten signature is written over the stamp.